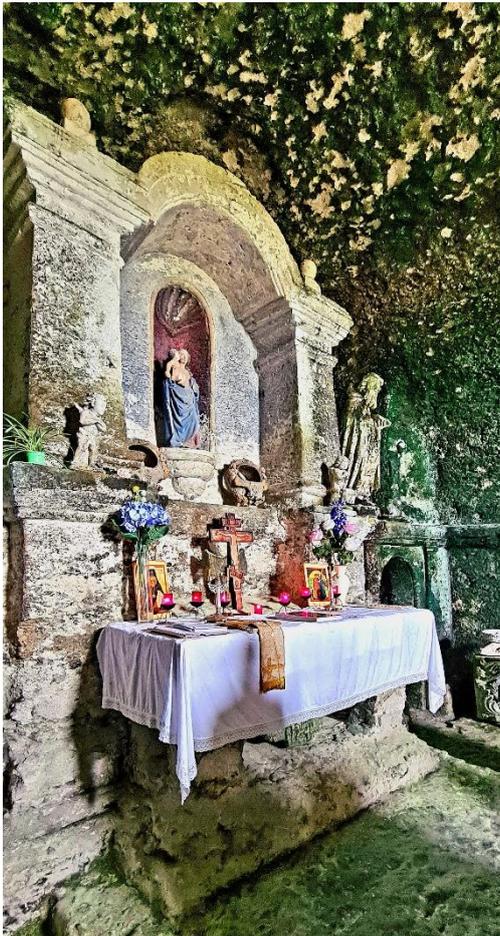


## Pèlerinage à l'Ermitage saint Martial 2025

Cet ancien ermitage troglodytique, à *Mortagne-sur-Gironde (17)*, légendairement fondé par Saint Martial dans les premiers siècles, présente un grand intérêt historique et religieux. La tradition veut que saint Martial, apôtre de l'Aquitaine et 1<sup>er</sup> évêque de Limoges, soit venu se retirer régulièrement dans ces grottes. Par la suite, une petite communauté monastique s'est employée à les agrandir.

C'était un relais pour les pèlerins du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui traversaient ici l'estuaire de la Gironde pour emprunter la Voie littorale qui traverse les lieux saints du Médoc.



Situé à 600 mètres au sud de la ville basse, l'ermitage Saint Martial est entièrement aménagé au creux d'une haute falaise. D'inspiration cappadocienne, il se compose de plusieurs cellules, d'un réfectoire et d'une cuisine. Du haut de la falaise un escalier de 75 marches, creusé dans la roche calcaire, permettait l'accès lorsque le niveau de l'estuaire était plus haut.

Une curieuse église monolithe d'une grande sobriété, présente un autel taillé à même le roc, entouré d'une statue de saint Antoine d'Égypte à droite, et une autre de saint Martial à gauche. Sur la façade d'entrée, des ouvertures judicieusement taillées et disposées (anamorphose), permettent d'avoir toujours la même luminosité, quel que soit la période de l'année.

La paroisse de Bordeaux a l'habitude d'organiser à une date proche de la Saint Martial fêtée le 30 juin, un pèlerinage annuel à l'ermitage.

C'est l'occasion de retrouver le responsable et guide de ce lieu, François Chagneaud, très heureux d'accueillir des orthodoxes pour une Liturgie selon l'ancien rite des Gaules. Une célébration liturgique qui avait déjà résonné en cette chapelle dans les premiers siècles, où les énergies de la terre et du ciel semblent se rejoindre.

**Rendez-vous le samedi 28 juin à 10H30**

En présence de Monseigneur Benoît,  
évêque de Pau et du diocèse d'Aquitaine Provence

***Amenez le nécessaire pour un pique-nique sur place, après la Liturgie***